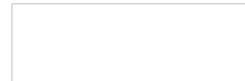


# Danseur

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés



Artistes de la danse

Artistes de la danse / Artiste chorégraphique

Artistes de la danse / Chorégraphe

Artistes de la danse / Danseur soliste

Artistes de la danse / Maître de ballet

Danseur

Maître de ballet

Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels / Sportif professionnel

Professeur de danse

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

Professeurs d'art (hors établissements scolaires) / Professeur de danse (sauf établ. d'enseignement général ou technique)

Sportif de haut niveau

### Codes

- PCS-ESE 2003 : 424a
- CITP88 : 2454
- PCS-ESE 2003 : 354e
- PCS-ESE 2003 : 354g
- ROME1999 : 21213

- CITP2008 : 2653

## DESCRIPTIF

Interprète une oeuvre chorégraphique (le plus souvent rythmée par de la musique) destinée à être présentée devant un public.

La danse nécessite une bonne condition physique et une grande créativité. C'est l'art de mouvoir son corps selon un certain accord entre l'espace et le temps.

La danse se décline sous plusieurs formes :

- danse classique
- danse baroque
- danse contemporaine
- danse de variétés
- danse ethnique et traditionnelle
- danse urbaine (hip-hop)
- danse de revues, music-hall, comédie musicale
- danse jazz et modern jazz
- danse aquatique (natation synchronisée)
- danse sur glace
- pole danse
- danse acrobatique

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

Les professionnels du spectacle peuvent exercer aussi bien dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Le plus souvent ils ont le statut d'intermittent du spectacle avec un ou plusieurs contrats CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage).

En 2022, 304 000 intermittents ont travaillé au moins 1 heure pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage\*.

En 2023, dans le **spectacle vivant** on comptait 26 126 employeurs relevant des secteurs privés, publics et prestataires techniques. 146 100 hommes et 105 280 femmes, d'âge moyen 41 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes, ont travaillé dans ces secteurs\*\*.

En 2023, dans l'**audiovisuel** on comptait 8654 entreprises de production audiovisuelle et cinématographique employant 144 851 hommes et 106 512 femmes\*\*.

En 2022 on comptait 15 332 danseurs dont 61% de femmes.

97% sont en CDDU\*.

*Sources:*

\*ARTCENA « Statistiques 2022 sur les métiers du spectacle »

\*\* cpnef: sv et av « Tableau de bord statistique-les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2023 »

## Formation professionnelle :

Un niveau de **formation générale élevée** : niveau supérieur au baccalauréat pour 70% des intermittents du spectacle et 59% des permanents en 2003. Ce niveau est particulièrement élevé chez les intermittents dont 20% sont titulaires d'un 2ème ou 3ème cycle.

Un **apprentissage de la danse précoce dans l'enfance**, et des cursus associant formation générale et pratique de la danse grâce à des horaires aménagés :

- bac musique et danse option danse

- bac techno "techniques de la musique et de la danse option danse" avec une admission en seconde prononcée par une commission spéciale qui exige plusieurs années de conservatoire.

### Diplôme d'école supérieure de danse :

Diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSP).

Diplôme universitaire arts et mention, arts et spectacles, et licence ou doctorat mention danse associée à une formation pratique.

Diplôme d'Etat de professeur de danse.

### Ecoles :

Ecole de ballet de l'opéra,

Conservatoire national supérieur de musique et de danse,  
Centre national de la danse.  
Ecole de danse

Formation continue permanente inclue dans les heures travaillées pour les permanents.  
Formation continue par stages entre deux contrats pour les intermittents.

L'entraînement physique quotidien est nécessaire et de règle pour beaucoup de danseurs.

## **Evolution de carrière**

Répétiteur de ballet.  
Maître de chorégraphie.  
Professeur de danse.  
Fonction d'organisation et de gestion dans des compagnies de danse.

## **CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES**

### **Lieux de travail**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lieux pour les spectacles enregistrés	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES		NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
				fatigue visuelle	
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement	
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	eclairage localement éblouissant 	concevoir un éclairage adapté 	facteur accidentogène		
			fatigue visuelle		
	espace de travail inadapté à l'activité				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
lieux pour les spectacles événementiels	bruit de fond 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail inadapté à l'activité				
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lieux pour les spectacles vivants	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivélés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
lieux non dédiés dans le milieu du spectacle, en extérieur	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail inadapté à l'activité				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
domicile de l'artiste					

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
coactivité dans le milieu du spectacle	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec les spectateurs	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		
contact avec les techniciens du spectacle	nuisances liées au travail en équipe				
	contraintes liées à l'alternance du travail géré seul ou en équipe				
partir en tournée	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les dénivélés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			<p>lésions traumatiques de plusieurs parties du corps</p>		
			<p>état de stress post-traumatique</p>		
fluctuation de la charge de travail dans les métiers du spectacle	horaire générant une perturbation de la vie sociale		<p>trouble de l'humeur [affectif], sans précision</p>		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	<p>trouble de l'humeur [affectif], sans précision</p>		
intermittent du spectacle 	précarité du statut générant une charge mentale particulière	améliorer le statut	épisodes dépressifs		
			<p>troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes</p>		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil 		
			dyspepsie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail en week-end	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
logement à l'hôtel					
déplacement en avion	décalage horaire		troubles du sommeil 		
			majoration de la fatigue générale		
déplacements avec décalages horaires	déplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (décalage horaire)				
permanent du spectacle					

## Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travailler la technique de danse	nuisances du danseur				établir la fiche de poste de danseur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ordonnance de prévention - danseur			
passer des auditions de danse	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
	solicitation à caractère sexuel par la hiérarchie				
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivélés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
répéter un spectacle	posture du corps entier			recherche des effets sur la santé décrits	
				recherche de troubles locomoteurs	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	mouvement répétitif 	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
se maquiller ou se faire maquiller	produits de maquillage et de démaquillage (cf produits)	respecter les durées d'utilisation après ouverture			
		ne pas stocker les produits près d'une source de chaleur			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			allergies cutanées		
			RG 65 		
se costumer					
exécuter un spectacle de danse	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	posture du corps entier				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	mouvement répétitif 	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
gérer le matériel du spectacle					
écrire des partitions de danse					
enseigner la danse	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

## Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
barre (danse)					
miroir					

## Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PRODUITS					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
produits de maquillage	produit cosmétique divers 				recherche de terrain atopique
		Veiller à l'hygiène des mains			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		informer sur l'allergie			
		effectuer l'évitement totale dans l'environnement professionnel et domestique en cas d'allergie			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			rhinite allergique, sans précision		
			asthme à prédominance allergique		
			dermite allergique de contact due aux cosmétiques 		
			choc anaphylactique, sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite irritante de contact due aux cosmétiques  urticaire de contact  RG 49   RG 43   RG 65 		
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
			RG 15 bis		
			RG 15		
			RG 49 bis		
produit pour les chaussons	colophane 		dermite de contact, sans précision  toux  asthme		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
			RG 65 		
PUBLICS					
chorégraphe					
artistes	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
équipe de production du spectacle	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
acheteur de spectacle					
spectateurs	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenues de danse					
chaussures de danse					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

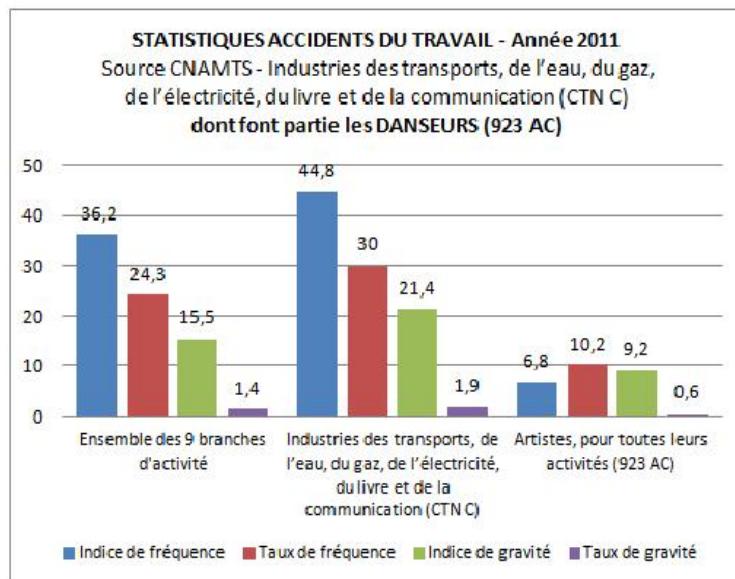
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

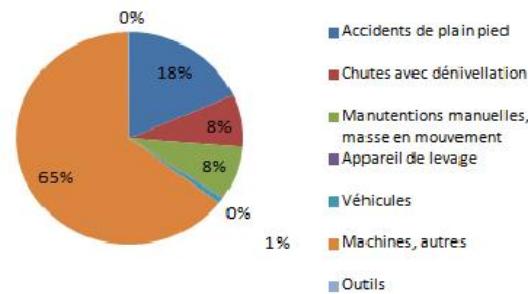
- **Tableau n°46 : Mycoses cutanées**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque**

4. **Statistiques accidents du travail année 2011 "Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)" dont font partie les DANSEURS :**



## REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL

Année 2011

Source CNAMETS - Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)  
dont font partie les DANSEURS

## Caractéristiques exceptionnelles

Danseur, intermittent du spectacle, danse, TMS.

## Glossaire métier

adage, arabesque,  
enchaînement  
barre  
justaucorps,tutu  
pointe et demi-pointe  
chassés (pas), entrechat, grand écart  
étoile, petit rat.

## Conclusions

Persévérance, endurance, discipline et créativité sont les qualités cardinales du danseur.

Le corps sur-sollicité s'épuise et la carrière est courte.

Le danseur doit anticiper son reclassement vers l'âge de 40 ans.

Alors il n'est pas rare qu'il devienne chorégraphe et/ou professeur.

## Règlementation

Loi du 10 juillet 1989 rend obligatoire l'obtention d'un diplôme d'Etat pour l'enseignement de la danse dans les options classiques, contemporaines et jazz.

Arrêté du 23 décembre 2002 habilitant le CND à délivrer un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse dans les écoles territoriales de musique, danse et art dramatique.

Arrêté du 23 décembre 2008 relatif au diplôme national supérieur professionnel de danseur.

## Références bibliographiques

Encyclopédie de Sécurité et de Santé au Travail. 3e Edition française. BIT (Genève), pp. 96.25-96.40.

Numéro "Spécial Danse" de la Revue "Médecine des Arts", n° 53, 01.09.2005.

ALLOUCH H. Le médecin et le sport : la danse. Gazette médicale 1998, 95, n° 20, pp. 30-31.

ASSERAF P. Le médecin à l'école de danse. Gazette Médicale 1987, 94, n° 41, pp. 8-15.

AUBERT B. Ostéonécrose du calcanéum chez des danseurs professionnels. Médecine des Arts, 1993-4, pp. 31-32.

BERJAOUI R, GOLOMER E. L'hallux valgus de l'élève danseuse classique. Médecine des Arts, 1993-3, pp. 35-40

GOLOMER E, DUPUI Ph, SERENI Ph, MONOD H. Equilibre dynamique et environnement visuel chez les danseurs hommes de l'Opéra de Paris. Médecine des Arts, 1998-24, pp. 40-44.

GOLOMER E, D'ANTONI M, PERES G. L'alimentation des danseurs classiques professionnels et leur corpulence. Cah. Nutr. Diét., XXVI, 4, 1991, pp. 298-302.

KERR G, MAINWARING L, KRASNOW D. Les traumatismes du danseur : une perspective psychosociale. Médecine des Arts, 1994-10, pp. 35-39.

LONGUEVILLE J.M. et E. La hanche des danseurs. Médecine des Arts, 1996-16, pp. 32-36.

RANNOU Janine, ROHARIK Ionela. Les danseurs : un métier d'engagement. Médecine des arts 2006-57, pp. 35-36.

SABOURIN F. Pathologie rachidienne microtraumatique et danse. Médecine des Arts, 1996-15, pp. 37-40.

SABOURIN F. Les lésions méniscales externes : diagnostic et pronostic chez le danseur. Médecine des Arts, 1993-5, pp. 32-35.

SABOURIN F. Les atteintes du long fléchisseur propre du gros orteil. Médecine des Arts, 1992-2, pp. 29-36.

SEZNEC J.C. Danse et mal de dos. Médecine des Arts, 1997-22, pp. 37-40.

SEZNEC J.C. Danse et troubles du comportement alimentaire. A propos de trois cas cliniques. Médecine des Arts, 1996-18, pp. 32-40.

SEZNEC J.C. Danse et comportement alimentaire en Occident. Médecine des Arts, 1996-16, pp. 37-40.

SOLOMON R.L, TREPMAN E, MICHELI L.J. Morphologie et typologie des blessures en danse classique et moderne. Médecine des Arts, 1998-26, pp. 33-40.

THIESCE A. Fractures de fatigue et danse. Médecine des Arts, 1997-20, pp. 37-40.

THIESCE A. La coxarthrose du danseur. Médecine des Arts, 1993-6, pp. 37-40.

THIESCE A. "Forcer son cou de pied", l'une des occupations favorites des danseurs... Médecine des Arts, 1995-5, p. 31.

THIESCE A. Revue générale de pathologie ostéo-articulaire en danse classique. Médecine des Arts, 1992-1, pp. 27-32.

TURNER B.S, WAINWRIGHT S.P. Corps de ballet : performance, vocation et blessure chez les danseurs classiques. Médecine des Arts 2005-53, pp. 30-37.

## ADRESSES UTILES

Ministère de la Culture [www.culture-gouv.fr](http://www.culture-gouv.fr)

Fédération Française de Danse : [www.ffdanse.com](http://www.ffdanse.com)

Centre National de Danse: [www.cnd.fr](http://www.cnd.fr)

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse: [www.cnsmfp.fr](http://www.cnsmfp.fr)

Caisse des congés spectacle [www.conges-spectacle.org](http://www.conges-spectacle.org)

Audiens : [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

Pôle emploi spectacles : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**AUDIENS** : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

**AFDAS** [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**FESAC**( Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma)

3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**SYNDEAC** : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles

8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 [www.syndeac.org](http://www.syndeac.org)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Danseur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>